

LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères félicitations à nos quatre jeunes fressennevillois pour leur brillante qualification aux championnats régionaux d'échecs qui se dérouleront à Senlis début janvier 2024.

Bravo ! à Camille DACHEUX, vice-champion de la Somme, à Enora LABOULAIS, vice-championne de la Somme, à Justine DOUDOUX, championne de la Somme ainsi qu'à Gauthier BOUTTE, qualifié au nombre de parties gagnées.

Leur qualification est la réussite de tout un club. Aussi, je remercie tous les bénévoles qui œuvrent dans le Club d'échecs de Fressenneville pour favoriser le développement de la pratique des échecs sur le territoire intercommunal mais surtout sur notre commune et en faveur des enfants des écoles. Comme il l'a déjà été souligné, les échecs peuvent favoriser la réussite scolaire. En effet, on n'est pas dans le jeu du hasard mais dans la stratégie et la tactique, dans un pur sport intellectuel.

Le 5 novembre dernier la commune a organisé son traditionnel repas offert à nos Aînés. Ce moment privilégié a été l'occasion pour moi de mettre à l'honneur les deux doyens présents à savoir Madame SEILLIER Lilly et Monsieur LION Michel, âgés tous deux de 95 ans. Après un excellent déjeuner, chacun a pu évoluer sur la piste de danse grâce à la belle prestation de Madame GODIN.

Pour votre information nous avons répondu favorablement au projet de la Communauté de Communes du Vimeu relatif au déploiement du compostage partagé. Ainsi quatre composteurs partagés seront installés sur la commune dans différents quartiers et accessibles à tous. Dedans il faudra y déposer vos épluchures de fruits et légumes, marc de café, thé, coquilles d'œufs... Une réunion de démonstration est programmée sur le parking « des Tilleuls » le 30 novembre à 17h30 en présence de l'association « Les recyclettes » et les services de la Communauté de Communes du Vimeu.

Avant de conclure, je voudrais vous faire part de ma grande satisfaction de voir enfin le parvis de l'Eglise réhabilité. Les travaux étaient plus que nécessaires et nous sommes contents du résultat. Cette réhabilitation a pu être réalisée avec l'aide du Département et de l'Etat qui nous ont accordé une subvention.

J'espère que les prochains jours connaîtront un temps plus clément qui permettra à nos employés de pouvoir travailler dans de meilleures conditions ainsi que les entreprises et notamment celle qui doit terminer le marquage au sol du parking de l'église.

Restant à votre disposition, je vous souhaite une bonne lecture.

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU

INFORMATIONS

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est disponible en mairie et dans les commerces de la commune en format papier mais aussi en version numérique sur le site internet de la commune www.fressenneville.fr.

Néanmoins, les personnes ne pouvant pas se le procurer ou accéder à la version en ligne peuvent contacter la mairie au 03.22.60.39.60 pour se le faire déposer à domicile.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEURAIN, 1^{ère} adjointe :
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint :
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe :
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint :
le jeudi de 17h à 18h

LA POSTE

Le bureau postal est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte :
- le mardi de 15h30 à 17h00
- le jeudi de 17h00 à 18h00

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11H30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation

AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.
Prochaine permanence le 24 novembre 2023 de 9h30 à 11h.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **9h à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars.**

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire de mars à octobre, de façon bimensuelle en novembre (**23 novembre 2023**) et n'est pas assuré de décembre à février.

Il vous est demandé de veiller à les sortir le mercredi soir et à respecter les contenants. L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : les mardis 21 et 28 novembre

Bac Verres : le vendredi 24 novembre

Bac jaune : le vendredi 17 novembre

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer son trottoir.

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

DÉCHETTERIE

Du 1^{er} novembre 2023 au 14 avril 2024, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants

Lundi 13h30 - 16h45

Mardi 13h30 - 16h45

Mercredi 13h30 - 16h45

Jeudi 13h30 - 16h45

Vendredi 9h00 - 11h45/13h30 - 16h45

Samedi : en continue de 9h00 à 16h45

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2023** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.



REGISTRE COMMUNAL

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, mun d'un justificatif de domicile.

AIDE ALIMENTAIRE

Toute personne domiciliée dans la commune rencontrant des difficultés financières passagères l'empêchant d'acquérir des denrées alimentaires peut déposer une demande d'aide alimentaire auprès du CCAS.

AIDE MÉNAGÈRE

Si vous avez au moins 60 ans et que vous êtes à la retraite, l'Assurance retraite vous propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à continuer à bien vivre chez vous afin de vous maintenir dans un cadre de vie habituel le plus longtemps possible.

Nous vous rappelons qu'un service d'aide ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune.

N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de Madame Isabelle MERCIER au 03.22.60.39.61 qui vous conseillera et vous aidera à établir une éventuelle demande de prise en charge financière et assurera un suivi personnalisé de votre dossier.

RÉSERVATIONS DES REPAS DE CANTINE

Pour le bon fonctionnement de la cantine et la bonne organisation du service, il nous est nécessaire de connaître chaque matin le nombre de réservations prévu pour le matin suivant.

Les parents doivent impérativement respecter les inscriptions sur le site de réservation en ligne.

En cas d'absence de votre enfant, vous pouvez annuler votre réservation sur le site. Si le délai est dépassé, vous devez en informer la mairie. Sauf présentation d'un certificat médical, tout repas réservé sera facturé.

AIDE AUX PERSONNES AGEES

Du 15 novembre au 15 mars de l'année suivante, le Conseil Municipal alloue une aide sous forme de bons de combustible aux personnes âgées de 60 ans et plus, titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ou ayant des ressources inférieures au plafond.

Les personnes concernées et désirant recevoir cette aide sont priées de se présenter en Mairie afin de retirer un dossier.

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Anticipez vos démarches pour renouveler vos titres d'identité !

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : **FRIVILLE- ECARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE.**

Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

CONCILIAEUR DE JUSTICE

Monsieur DUPAYS Philippe reçoit en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN le jeudi matin. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06.31.20.64.14 ou le contacter par mail : philippe.dupays@conciliateurdejustice.fr

PERMANENCE PMI

Le bus de la PMI sera présent sur la place de la République le jeudi 23 novembre de 14h à 17h.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 19 novembre : Cabinet de Béthencourt -sur-mer – 03.22.30.51.34

Le 26 novembre : Cabinet de Friaucourt – 03.22.60.62.26

Le 3 décembre : Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20

Le 10 décembre : Cabinet de Friville-Escarbotin 03.22.30.28.95

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Dernier jour d'inscription aux restos du cœur, place de la République : le **vendredi 17 novembre de 13h30 à 16h**

Merci de vous munir de tous les documents nécessaires à votre inscription (toutes vos ressources et toutes vos charges, impôts et taxes).

Nous vous rappelons que ces documents doivent être récents et que toute inscription ne pourra être établie qu'après présentation de tous les documents réclamés.

IMPORTANT : NE PAS RENTRER DANS LES LOCAUX SANS Y ÊTRE INVITÉ.

La campagne d'hiver débutera le **20 novembre 2023 à 13H30**

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures : **mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 11h45**

Quartier concerné : **85 au 87, 91 au 105, 109, 115, 78 au 100, 110, 76B, 80T rue JEAN JAURES**

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie officielle destinée à commémorer **l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918** a eu lieu le samedi **11 novembre 2023**. Ci-dessous le message de l'UFAC lu par les élèves de l'école Jean Gaudier.

Il y a 105 ans, le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les villes et de tous les villages de France retentissaient pour annoncer la fin d'une tragédie qui avait duré 52 mois.

Dès lors, notre pays se couvrit d'un manteau de monuments aux morts où furent gravés les noms de tous ceux qui, enfants de ces villes ou villages qui ne connurent aucune exception, avaient donné leur vie pour la sauvegarde de notre Patrie.





Au fond de l'âme de chaque Français, ces monuments avaient sans doute valeur de talismans destinés à exorciser l'indicible et afin que celle que l'on dénomma la Grande Guerre fut la dernière.

Hélas, aujourd'hui et depuis vingt mois, la guerre est de retour en Europe et, comble d'ironie, on y retrouve des ingrédients de la Grande Guerre tels que des tranchées qui figent le front et le rôle déterminant de l'artillerie.

C'est pourquoi, en ce jour de commémoration qui, compte-tenu du contexte, revêt un aspect particulier et doit servir d'alerte, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en même temps qu'elle rend hommage au courage exemplaire des « Poilus » comme de tous les « Morts pour la France » de toutes les guerres, rappelle l'un de ses objectifs fondamentaux : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer dans ce sens avec les générations nouvelles.

*Vive la République !
Vive la France !*

FESTIVITÉS

-  **Vendredi 17 novembre** : soirée Beaujolais au Foyer organisé par le Comité des Fêtes
-  **Samedi 18 novembre** : Sainte Cécile organisée par la Batterie Fanfare
-  **Samedi 25 novembre** : soirée à thème pour les enfants MPT organisée par les Parents d'élèves
-  **Mardi 5 décembre** : hommage aux morts en Afrique du Nord organisé par les ACPG

CLUB DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Le Club vous informe de la **reprise des repas** à la Maison Pour Tous depuis le mercredi 8 novembre avec une participation de 10€ par personne.

Inscription pour le premier repas au 06.51.35.47.64

Distribution des colis de Noël le 22 décembre de 14h30 à 16h30 en mairie. Aucun portage à domicile ne sera assuré.

Pour le séjour en Andalousie du 4 au 11 septembre 2024 (8 jours, 7 nuits), les inscriptions seront prises jusqu'au 30 novembre 2023, dernier délai

Ouverts à tous, renseignements au 06.51.35.47.64 ou 07.72.04.60.67

Loto le dimanche 10 décembre à la MPT. Ouverture des portes à 12h30. Dives bons d'achat pour 1000€ et divers lots : TV, caddie garni, lot enfant...

Réservations au 06.51.35.47.64 ou 06.85.45.97.80 ou 07.72.04.60.67

SAINTE BARBE

Un défilé aura lieu le 16 décembre 2023 à 15h30. Départ de la caserne des pompiers rue du Chellier.

SAINTE CÉCILE DE LA BATTERIE FANFARE

La Sainte Cécile de la Batterie Fanfare sera célébrée **le 18 novembre 2023 en l'église de Saint Quentin à Fressenneville.**

Éloïse SAC ÉPÉE succédera à Amélie JACQUES.

MARCHÉ DE NOËL



Les associations de Fressenneville organisent un marché de Noël regroupant plus de 50 exposants les **samedi 2 et dimanche 3 décembre** devant la Maison Pour Tous.

Diverses animations. Buvette et restauration

Samedi de 10h à 19h30 :

- animation le midi assurée par Virginie Cochez,
- animation calèche l'après-midi
- repas tartiflette le soir à 13€ sur réservation au 06.85.34.94.31

(formule apéro, tartiflette, salade, dessert et café)

Dimanche de 10h à 18h :

- chorale l'après-midi

COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

Une cérémonie officielle en hommage aux « Morts pour la France » durant la guerre d'Algérie et pendant les combats de Tunisie et du Maroc sera organisée le mardi 5 décembre 2023. Rassemblement à la mairie à 18h.








AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers organise le **TÉLÉTHON** sur la place de la République **le 9 décembre de 9h à 12h** (lavage de voitures, vente de gobelets et boissons chaudes)

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Fressenneville procèdent à la **distribution**

Mairie de Fressenneville N° 103 – NOVEMBRE 2023

des calendriers. Malgré le plan Vigipirate urgence attentat, ils sont autorisés à faire cela en tenue de sapeurs-pompiers. Voici la liste de celles et ceux qui se rendront à votre domicile cette année afin que vous soyez confiant(e) en ouvrant votre porte :

-  DUMONT Fernand
-  DEBLANGY Janick
-  DEBLANGY Marion
-  LECAT David
-  MARTIN David
-  CALIPPE François Nicolas
-  DELAITTRE Anaïs

VIMEU CHESS CLUB

Le **Vimeu Chess Club** de la Maison Pour Tous de Fressenneville a le grand plaisir de vous inviter à la 2ème étape du **Vimeu Chess Tour** qui aura lieu le **samedi 2 décembre à Aigneville (80).**

Cette balade échiquéenne, gratuite et ouverte à tous, est opportune pour chacun mais surtout pour les personnes de tout âge souhaitant aborder gentiment la compétition dans un cadre amical.

Nous comptons sur votre présence afin de développer la magie de ce sport dans un cadre convivial !

Charly Michaut, 0648718844
vimeuchessclub@gmail.com



THÉÂTRE MAISON POUR TOUS



Les Thibautins
dans
Le Prénom

nous serons à
Fressenneville
Dimanche
26 novembre
15h30

Matthieu Delaporte & Alexandre de la Patellière
Mise en scène de Philippe Harbart & Pascal Chivet
Réservations au 06 .19.35.34.33 ou 06.74.87.54.58
ENTREE 10€

L'un des metteurs en scène, Monsieur Pascal CHIVET est un ancien élève de l'école de Fressenneville.

Il serait heureux de retrouver des anciens camarades lors du spectacle proposé qui seraient accueillis gracieusement s'ils venaient à y participer.



APPEL AUX DONS EN SOUTIEN AUX HABITANTS DU PAS-DE-CALAIS

INONDATIONS DANS LE PAS-DE-CALAIS

POUR AIDER À L'ACHAT DE POMPES
ET DE MATÉRIEL DE NETTOYAGE

PARTICULIERS, ENTREPRISES
ET COLLECTIVITÉS

APPEL AUX DONS



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

| PAS DE CALAIS

Par virement bancaire en veillant à
préciser "Soutien aux populations"
dans le libellé

IBAN

FR76 1027 8026 1800 0205 7860 221

BIC

CMCIFR2A

TITULAIRE

Association de la Protection Civile du Pas-de-Calais
Fondation Hopale, rue du Docteur Calot
62600 BERCK-SUR-MER

Par chèque à l'ordre de la
Protection Civile du Pas-de-Calais

ADRESSE

Association de la Protection Civile du Pas-de-Calais
Soutien aux populations
Fondation Hopale, rue du Docteur Calot
62600 BERCK-SUR-MER

AVEC LE SOUTIEN DE



POUR TOUTE QUESTION

soutien-populations@pas-de-calais.protection-civile.org

03.74.20.03.07